

PREFET DE L'ALLIER

Préfecture
Direction des relations avec les collectivités territoriales

Moulins, le 18 février 2015

Bureau du conseil et du contrôle budgétaire, dotations de l'Etat,
Intercommunalité

Affaire suivie par : Gilles LEPRON
Tél : 04 70 48 33 69
gilles.lepron@allier.gouv.fr

N° 15 / 15

Le Préfet de l'Allier

à

Mesdames et Messieurs les Maires des Communes du
département de l'Allier

Mesdames et Messieurs les Président(e)s des
Etablissements Publics de Coopération
Intercommunale

Messieurs les Sous-Préfets de Montluçon et Vichy (en
communication)

Objet : Comptes administratifs 2014
Annexe relative à la typologie de la répartition de l'encours de la dette

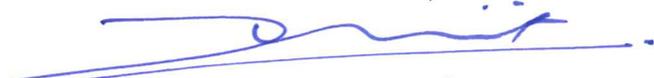
Certains d'entre-vous m'ont adressé le(s) compte(s) administratif(s) 2014 votés(s) par leur
assemblée délibérante.

Je constate, comme les années précédentes, que l'annexe concernant la typologie de l'encours
de la dette n'a pas été mise à jour (A1-4 pour les budgets M4 et A2-4 pour les budgets M14). En effet,
le montant de l'encours semble ne pas être mis à jour automatiquement par certains logiciels.

Le contenu de cette annexe doit être conforme au montant de l'encours de dette restant dû au
31 décembre 2014. Je vous remercie de bien vouloir procéder systématiquement à la mise à jour de ce
document.

Je vous en remercie.

Le Préfet,
Pour le Préfet et par délégation,
Le Secrétaire Général,



David-Anthony DELAVOËT